

L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
DES PROPRIETAIRES DE LA ZONE
INDUSTRIELLE DES PALUDS

LE SYNDICAT DES PALUDS
AU SERVICE DE SES ADHERENTS
ET DES ENTREPRISES

SON ORIGINE

La Zone Industrielle des Paluds a été créée le 27 mai 1967 à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille à 65 % et de la Ville d'Aubagne à 35 % sur un périmètre de 37 hectares. Seules trois sociétés étaient implantées.

SON ROLE

L'Association Syndicale Libre des Propriétaires (A.S.L.P.) régie par la loi du 21/06/1865 a pour rôle :

- **La défense des intérêts des adhérents.**
- **L'entretien, la conservation, la surveillance, la gestion et l'administration du site.**
- **La communication, l'animation et la promotion dudit périmètre.**
- **La mise en valeur et l'entretien des ouvrages immobiliers d'intérêt collectif dont l'A.S.L.P. est propriétaire ou sera propriétaire, érigés sur les immeubles englobés dans le périmètre syndical.**

La promotion qualitative interne se concrétise par une réflexion permanente sur les besoins du site en terme de services : logistique, voirie, espaces verts, signalisation, stationnement, circulation, etc... L'objectif est de créer un environnement efficace pour l'entreprise qui doit contribuer à sa pérennité.

La promotion externe se réalise par sa représentation auprès des instances telles que : collectivités, administrations et autres partenaires économiques. L'objectif est d'affirmer l'image des Paluds par rapport à son environnement, au travers de son poids économique et du dynamisme de ses entreprises, de consolider son tissu économique en attirant de nouvelles activités par l'animation et la communication.

Grâce à ses actions et à la qualité de ses contacts avec les entreprises du site, le Syndicat des Paluds dispose d'informations sans cesse mises à jour pour répondre aux besoins et proposer des solutions.

Des réunions d'information à thèmes sont régulièrement organisées et le personnel permanent du Syndicat des Paluds est toujours à la disposition des adhérents. Une information efficace doit être à double sens. Plus les entreprises communiquent avec le Syndicat des Paluds, plus celui-ci pourra jouer son rôle d'appui et d'impulsion sur l'ensemble des activités.

SA COMMUNICATION

- Le magazine trimestriel est :

" **L'économie du site industriel d'Aubagne, Les Paluds...** " est né au mois d'octobre 2000 et sa dernière édition, le n° 25 est sorti de presse en octobre 2008.

Il correspond aux souhaits des industriels.

Son site Internet : www.les-paluds-aubagne.com,

Son e-mail : les-paluds-aubagne@wanadoo.fr

SA FEDERATION CONVERGENCE 13

CONVERGENCE 13 est la Fédération des sites industriels du département, créée à l'initiative de l'Union Patronale des Bouches-du-Rhône. Elle permet de mettre en commun des moyens afin de créer une synergie entre tous les pôles d'activités. Elle est présidée depuis le 28 juin 2008 par Michel HONNORAT, Président du Syndicat d'Eguilles.

SES MOYENS

La gestion

L'Association Syndicale est gérée par un Conseil d'Administration dont le Président et les membres sont élus en Assemblée Générale Ordinaire pour 4 ans.

Leurs actions et objectifs, déterminés annuellement, sont contrôlés lors des réunions du Conseil d'Administration. Un compte-rendu des travaux de chaque commission est présenté en Assemblée Générale Ordinaire.

La permanence

Le rôle de la permanence est d'être à l'écoute des adhérents et des exploitants du site. Régine DELRIEUX, Secrétaire Générale du Syndicat des Paluds et ses assistantes sont à votre disposition pour répondre à vos questions, et prendre en compte vos préoccupations. Ils recueillent vos idées et suggestions en matière de développement et d'aménagement du site.

Il est fait appel à des employés administratifs pour accompagner les permanents dans les tâches courantes qui sont de plus en plus lourdes.

Après l'ambassadeur du tri de 2003 à 2006, nous avons démarré l'opération Management Environnemental (énergie, déchets, transports) depuis le 01/02/2007, avec Capucine EOUZAN notre Chargée de mission Economie de flux, dans le cadre du développement durable avec le concours financier ETAT - REGION-ADEME, l'AGGLO et l'ASLP des Paluds.

Un pré diagnostic en matière d'Economie d'Energie peut être établi. il vous suffit de contacter Capucine EOUZAN au 04 42 84 38 48.

La logistique

Le Syndicat des Paluds dispose de locaux sur le Centre de Vie Agora. Une salle de réunion est mise à la disposition de ses adhérents.

Les chefs d'entreprise et les propriétaires sont toujours les bienvenus.

Les ressources

Elles sont constituées par les cotisations des adhérents qui sont membres de plein droit de l'Association Syndicale, dès la signature de l'acte authentique et de subventions pour 2008 (Etat, Conseil Régional, ADEME et Communauté d'Agglomération).

SON PATRIMOINE

- Acquisition des lots 25 – 26 – 29 (140 m²) le 2 août 1990 où siège le Syndicat, propriété de l'Association Syndicale Libre avec des partenaires financiers privilégiés qu'étaient le Syndicat Mixte d'Équipement, Provence Industrialisation sans omettre Aubasem et E.D.F. Les entreprises locales ont pu participer gratuitement à l'aménagement de ses bureaux et de la salle de conférence. La solidarité industrielle a permis enfin de faire de nombreuses rencontres,
- Acquisition le 17 mai 1994 par l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du lot 53 de 23.38 m² : local à archives,
- Acquisition le 7 février 1995 par l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du lot 26 de 51.20 m² : loué actuellement à la Sté DV CONCEPT,
- Acquisition des lots 21 – 22 – 23 (128 m²) le 15 avril 1998 par l'Association Syndicale Libre des Propriétaires d'un local de 128 m² avec une subvention d'équipement de la Communauté d'Agglomération loué à Réseau Groupement d'Employeurs qui héberge le Service Plus d'Aide à la Personne et l'UPE 13 Est. Le PACI (Pays d'Aubagne la Ciotat Initiatives), et les services de la CCIMP sont situés à "Actipôle" sur le Centre de Vie Agora, Immeuble Le Pagnol.

SES ACTIONS SES INTERVENTIONS

Les actions du Syndicat des Paluds sont toujours initiées par ses adhérents et sont menées dans les domaines suivants :

- la circulation,
- la voirie,
- la nouvelle signalisation commandée par l'ASLP a été réceptionnée le 11 octobre 2008 (elle vient en complément des Relais Information Service mis en place par l'AGGLO),
- la sécurité,
- l'amélioration des services sur le site,
- le transport,
- le logement,

- la crèche,
- la gestion collective des déchets industriels,
- contrat local de sécurité,
- conseil de développement.

Depuis février 2007 l'économie d'énergie et le plan de déplacement inter entreprises pour le lancement de l'étude sur les périmètres des associations syndicales libres des propriétaires des Paluds, de la Plaine de Jouques, du Pastré avec entre autre l'Hypermarché Auchan et Leroy Merlin, sont d'actualité.

Ces actions et ces interventions sont renforcées par la présence du Syndicat des Paluds dans différents domaines tels que : social, culturel, sportif, emploi, environnemental, sécurité routière en entreprise, financier et économique.

Elles sont menées en collaboration avec les administrations, collectivités ou instances compétentes auprès desquelles le Syndicat des Paluds défend les intérêts des entreprises.

Le Syndicat des Paluds ne peut agir seul ; son rôle est de donner l'impulsion, de participer aux réflexions, et d'exprimer le point de vue des adhérents afin d'obtenir satisfaction.

LE SYNDICAT DES PALUDS EST UN MOYEN DE PRESSION ET UNE FORCE DE PROPOSITION

Ses avantages fiscaux de février 1987 à février 1992 :

La loi prévoyait l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans pour les entreprises en production installées durant cette période, et de la Taxe Professionnelle pendant 3 ans aux conditions d'éligibilité prévues par les textes de loi.

Sa Pépinière d'Entreprises :

Bâtiment relais avec convention de mise à disposition de locaux d'une durée de 36 mois non renouvelable pour les jeunes créateurs, accueille 20 sociétés.

Les copropriétés de notre site :

Acticentre – Pôle performance – Centre de vie Agora – Roque Forcade –
Le Pagnol - Les Gargues Est - Optimum - ASA.

Les bâtiments Multi-services :

AGRUMA et CREATI.

Le Site Industriel et Technologique des Paluds :

A connu un développement fulgurant notamment dans les 15 dernières années. Cette réussite qui n'est pas un hasard repose sur des atouts concrets :

- Sa situation géographique sur un triangle autoroutier permet un accès immédiat aux grands axes internationaux à proximité de Marseille, de Toulon et d'Aix en Provence.
L'ouverture du passage souterrain pour automobiles le 27 novembre 1998 permet l'accès direct de la Z.I. des Paluds à l'autoroute Est direction Marseille. L'accès à l'A52 Aix Toulon, par la route de Gémenos D2 depuis juin 2004 améliore la circulation.
- Son dynamisme à travers les acteurs économiques (Ville d'Aubagne Communauté d'Agglomération, Syndicat des Paluds, Entreprises, Collectivités et Institutions) a permis de collaborer à l'expansion du site et de promouvoir les entreprises.
Bientôt l'extension des 17 hectares permettront à certains de nos adhérents paludiens de se développer. Sa vocation sera purement industrielle.
- Viendront se rajouter 17 hectares de : logement, surfaces commerciales sur les Gargues.
- Son Centre de Vie Agora unique en France : Centre de Congrès et d'Exposition, Huissier, Centre d'affaires, Hôtel, Restaurants, Médecine du Travail et services divers suivant liste en annexe.
- Services de la Poste CDIS : 14, Avenue du Douard.
- Sa mitoyenneté avec les Centres Commerciaux AUCHAN et La Martelle améliore le cadre de vie du personnel du site.
- Possibilité de réservation d'hélicoptère pour la visite des calanques ou autre auprès de l'Office du Tourisme au 04 42 03 49 98.
- Projet de Crèche inter entreprises sur les Paluds à l'horizon 2010.

Le Syndicat participe à plus de 80 manifestations par an. Il est le facilitateur entre les institutions et les adhérents.

Le Syndicat met à la disposition de ses adhérents et de leurs locataires, ses locaux et services afin d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés :

- EDF GDF,
- ORANGE,
- Société des Eaux / Groupe des Eaux,
- Instruction permis de construire,
- CIL-UNICIL
- Mise en relation directe avec l'adhérent pour la vente ou la location de locaux,

- Compétence sur la Zone Industrielle : Police Nationale Commissaire de Police,
 - Participation au Comité Intercommunal de sécurité et de petite délinquance présidé par Daniel FONTAINE afin d'améliorer la sécurité sur notre Zone entre autre,
 - Participation au Conseil de développement,
 - Mise en relation et réunions d'informations avec l'ANPE, l'ASSEDIC, la CCIMP, le Conseil Général, le Conseil Régional, la DRIREN, l'ADEME, le DRTEFP, la DDTEFP, la Mission Locale, la Préfecture de BdR, l'UPE 13 Est, le groupe La Varappe, les Médiateurs sociaux territoriaux, le groupe CIL-UNICIL, le Club Sécurité Routière en milieu professionnel, la Communauté d'Agglomération, Réseau Groupement d'employeurs, Service Plus à Domicile, ORANGE, la Poste, le Tribunal de Commerce,
 - Partenariat avec la Ville d'Aubagne et la Communauté d'Agglomération suivi de nombreuses rencontres et réunions,
 - Sur rendez-vous, permanences Juridique et Sociale par avocat et notaire, CIL-UNICIL pour accession à la propriété et pass-travaux, ORANGE et Information et Orientation sur les mesures de prévention judiciaire au sein du Tribunal de Commerce de Marseille assurées au Syndicat des Paluds.
- Rendez-vous en toute confidentialité auprès du Syndicat des Paluds.

Vous pensez bien que toutes ces réunions demandent beaucoup de préparation et de temps.

Si vous avez un doute, nous vous invitons à venir nous rejoindre au Syndicat, vous serez très bien accueilli.

Nous recherchons des adhérents pour nous accompagner dans nos démarches.

L'ambition et la passion d'entreprendre, sont nos devises.

La volonté des industriels prouve aujourd'hui que la Z.I. de toutes les performances passe par le site industriel et technologique des Paluds.

Le 25 octobre 2007 : Forum des entreprises avec temps fort pour les 40 ans des Paluds avec 11 secteurs d'activités présents :

- Industrie agroalimentaire***
- Industrie textile, bois, imprimerie***
- Industrie chimique***
- Industrie caoutchouc***
- Industrie des produits minéraux***
- Industrie métallurgique***
- Industrie de fabrication de machines et récupération de matériel***
- Industrie du bâtiment et du BTP***
- Commerce de gros***
- Transport***
- Services divers aux entreprises***

Plus de 600 TPE, PME, plus de 6 000 emplois, sur 120 hectares.

Bientôt 17 hectares viendront agrandir le périmètre de la zone industrielle des Paluds.

Projet d'aménagement urbain Les Gargues à proximité du site industriel.

*L'enthousiasme de communiquer, d'animer
et de promouvoir le Pôle d'Activités des Paluds,
telle est notre devise ...*

<p>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>

Président	Patrick ESCUDIER
Vice-Président	Evelyne MERDJIAN
Trésorier	Jean-Claude AVELLA
Secrétaire Général	Régine DELRIEUX
Conseiller du Président	Germain BERLATIER

Michel BAUD
Jean-Marc CHAILLAN
Julien GONNARD
Laurent NASKIDACHVILI
Jean-Michel PIRO
Alfred TESTA
Denis VIANO

José BERNABEU
Marc GALLIANO
Jean-Pierre GOSTANIAN
Pierre OLLIVIER
Charles SEM
Michel TOMASINI

Avec le concours de Yves ESTIENNE et Bernard VALLOT, Conseillers extérieurs.

4 Commissions de Travail ont été mises en place :

- Juridique et sociale,
- Communication, Manifestation et Réception,
- Animation des Paluds - Relations extérieures,
- Urbanisme : Circulation, Voirie, Travaux, Signalisation, Espaces Verts, Sécurité, Stationnement, Environnement et Transport.

ANNEXE 2

TELEPHONES UTILES SUR LES PALUDS ET AGORA

CENTRE D'AFFAIRES PALUDS

Avantages buro	04 42 84 12 59
Business ECB	04 42 84 57 00
Ciberburo	04 42 82 98 74

RESTAURANTS / SNACKS

La Pergola	04 42 70 90 47	Le Café du Palais	04 42 82 11 22
L'Acropole / L'Acropate	04 42 70 08 60	Saigon Palace	04 42 02 60 38
La Brasserie des Congrès	04 42 84 44 94	La Fringale	06 21 21 37 39
L'Open	04 42 70 14 72	Le Taoumé	04 42 70 23 74
Pizzeria Chez Sally	04 42 82 04 06	Quick	04 42 70 00 82
Le Loch Ness	04 42 72 65 97	Le Moulin des Paluds	en cours

HOTEL

Etap'Hotel	08 92 68 09 65
------------	----------------

SERVICES DIVERS

Agora Copies Service	04 42 84 43 41	Géomètre	04 42 18 66 99
APS sécurité / APPS	04 42 82 11 75	Office Notarial	04 42 62 40 55
Aqua'Form	04 42 04 92 62	PACI	04 42 70 13 15
Architecte	04 42 72 64 27	Poste C.DIS	04 42 82 46 30
Cabinet Dentaire Agora	04 42 72 65 65	Réseau Groupement d'Employeurs	04 42 84 35 36
Cabinet Dentaire Créacti	04 42 70 13 99	SCP Bagnol	04 42 84 31 10
CCIMP	04 42 62 43 51	Sportadium	04 42 82 92 06
Croisières et voyages	04 42 84 41 00	Syndicat des Paluds	04 42 84 38 48
Centre de Congrès	04 42 18 08 08	Taxis	04 42 03 80 80
Dimension Langues	04 42 82 92 56		ou 04 42 03 10 23
Eden Fit	04 42 82 02 42	UPE 13 Est	04 42 84 49 25
Effiform	04 42 82 90 97	URMMA R&D	04 42 82 42 10
Ecole de tir du Pays d'Aubagne	04 42 84 29 62	Vita'Form	04 42 70 40 40

Et de nombreux experts comptables et avocats

SECURITE INCENDIE

Police Municipale	04 42 18 19 39	Gendarmerie	04 42 82 90 17
Commissariat de Police	04 42 18 55 55	Astreinte Sécurité Mairie	04 42 18 19 93
Police Secours	17	Pompiers	18 ou 112

MEDECINES DU TRAVAIL

AISMT 13	04 42 84 27 71	ASMBTP	04 42 72 61 00
GIMS	04 42 70 94 94	Scé Méd de la Métallurgie	04 42 70 26 56

IMMOBILIER

Aurenty Gérard	06 08 32 70 33	Groupe Testa	04 42 82 20 40
Bernabeu José	06 64 48 27 38	Immobagne	04 42 70 99 00
Bocci Gérald	06 12 24 17 76	Izard François	06 25 86 03 43
Buech Ludovic	04 42 82 17 93	Souchon Immobilier	06 09 88 51 41
Cogestim	04 42 18 00 47	Lascazes Gérard	06 72 52 94 11
Gestisud Immobilier	04 42 84 48 44		